



La lettre de la Fédération Bourgogne - Franche Comté des Retraités Caisse d'Épargne



N° 3 - Juillet 2021

L'édito du Président

A l'approche des vacances, enfin la lumière au bout du tunnel... Un vent de liberté souffle à nouveau sur notre belle région et une brise iodée venant du Morbihan fait tourner les pages de cette 3^{ème} édition de "RetraitÉcureuils" ! Vous pourrez aussi découvrir deux hauts lieux touristiques locaux : le Château de JOUX, en Franche Comté (Haut Doubs) et Bibracte, en Bourgogne (Morvan).

Nos deux instances dirigeantes ont pu se réunir à nouveau (cf. ci-contre) après plus d'un an de séparation : des retrouvailles pleines d'émotion.

Nous avons décidé de reporter notre Assemblée Générale au 7 octobre 2021, en espérant qu'un nouveau confinement ne vienne pas troubler notre projet. C'est avec joie que nous vous y accueillerons !

Au niveau national, les chantiers engagés en début d'année se concrétisent (cf. n° 106 d'Infos Retraités). Nos statuts sont en cours de réécriture et seront proposés au vote lors des Assises Nationales qui se dérouleront au HAVRE (cf. Agenda, p.3). N'hésitez pas à y participer.

Je vous souhaite une belle période estivale, même si la vigilance reste de mise...

Bonne lecture à toutes et à tous et à bientôt !



Michel OUTREY

Président de la Fédération régionale B.F.C.
des Retraités Caisse d'Épargne



À nouveau réunis !

C'était le 3 juin dernier, à SAINT-AUBIN (39), dans la Salle du Conseil municipal gracieusement prêtée par la Mairie, qu'ont pu ENFIN se retrouver les membres des deux instances qui animent notre Fédération Régionale de Retraités Caisse d'Épargne. Ils étaient presque tous là et les rares absents avaient manifesté leur regret de ne pouvoir participer à ces retrouvailles. Cela méritait bien une photo (le temps de "tomber" les masques !). Au menu : la préparation de notre prochaine Assemblée Générale (l'occasion d'être à nouveau réunis, comme l'indique notre titre) mais aussi la finalisation de cette 3^{ème} édition de notre lettre d'information. Une journée où le soleil n'a pas brillé que dans les cieux !

Roger CHÊNE

De gauche à droite

Assis : Patrick MORVAN, Martine DUBOIS, Roger CHÊNE et Georges GABLE.

Debout : Michel OUTREY, Micheline PANNETIER, Jean-Marc DARCY, Solange GAGELIN, Anne-Marie DILLENSEGER et Michel PERRON.

Absents : Nelly HORVATH, Jean-Pierre LINCÉ, Évelyne MAILLOT, Joël MORIGOT, Michel MAUFFREY, Serge PERRIER, José ZARAGOZA.

À noter : Jean-Pierre PETIT était présent à cette réunion mais absent sur la photo... puisque c'est lui qui l'a prise.

☞ La composition des deux instances figure page 4 du n°1 de "RetraitÉcureuils".

À lire dans ce n°

Pages 2 & 3 : Une passion... "L'écureuil hisse les voiles !"

Pages 4 & 5 : A la découverte du Fort de Joux et du Mont Beuvray

Page 6 : Rubriques et informations diverses

L'un de nos adhérents, Michel MARAVAL, est tellement amoureux de la voile qu'il est allé s'installer en Bretagne quand l'heure de la retraite a sonné. Il se souvient de quelques moments forts de sa passion peu après son arrivée à la Caisse d'Épargne de Franche-Comté, il y a... une trentaine d'années !

Avant d'arriver en Franche-Comté, j'avais fait beaucoup de voile et mon épouse était heureuse de "débarquer" à BESANÇON en 1990, loin de la mer, pensant qu'ainsi je ne m'évadera pas le week-end sur des zones de régates. Mais cela ne m'empêcha pas de contacter la Ligue de Voile de Franche-Comté pour voir ce qui se pratiquait dans cette région. Un groupe de navigateurs issus de différents clubs locaux se réunissait pour organiser quelques sorties en mer et le Directeur Technique Régional souhaitait que ce groupe se transforme en une structure permettant aux pratiquants d'aller au-delà de leurs plans d'eau intérieurs (VOUGLANS, SAINT-POINT, CHALAIN ...). Cependant, la création d'un club suppose une activité stable avec une vingtaine de membres et la pratique de compétitions, ce qui n'était pas le cas pour ce groupe informel.

En 1993, la Caisse d'Épargne de Bretagne avait décidé de sponsoriser le "Spi Ouest-France", compétition nautique qui réunit, le week-end de Pâques, près de 500 voiliers à LA TRINITÉ-SUR-MER (56). Pour l'animer, elle avait organisé un challenge entre Caisses, hors de l'association sportive (ASCEF), et en prenant en charge la location des voiliers. S'agissant d'une compétition nationale importante, il fallait être licencié dans un club de voile pour y participer et c'est ainsi que nous avons créé "Espace Croisière Franche-Comté", qui existe toujours et compte jusqu'à près de 400 membres. Les Écureuils qui participèrent à ce premier challenge en 1993, et comptent parmi les fondateurs de ce club, sont Patrick BEDEL, Henri CEYZERIAT, Philippe FRANÇOIS, Jacques BEAU, Pascal LESAUVAGE et moi-même (voir encadré).

Ces régates n'ont pas été de tout repos. Nous avions comme voilier un "Figaro", utilisé pour la course en solitaire du... Figaro. Sur la ligne de départ, on trouvait aussi des "Sélections", voiliers qui, à l'époque, servaient de support pour le Tour de France à la voile. Autant dire que les adversaires étaient de haut niveau, la plupart des célébrités nautiques étaient là ! Nous nous étions entraînés en Méditerranée mais à part moi et Pascal, les autres n'avaient jamais fait une régate de

leur vie et on nous annonçait un week-end venté ! Je garde en mémoire le regard un peu affolé d'Henri lors du premier départ, quand tous les bateaux convergent vers la ligne. Et ce départ fut canon puisque nous nous retrouvâmes 4^{èmes} à la première bouée ! Mais à ce moment-là, nous avons constaté que, lors de l'envoi du spi (grosse voile de couleur arborant, pour nous, un Écureuil), Jacques avait accroché celui-ci à l'envers ! Le temps de le descendre et de le renvoyer, toute la flotte nous avait doublés !



Les autres manches furent moins brillantes en départs mais plus régulières en résultats. Le samedi après-midi, nous avons connu un incident qui aurait pu être dramatique et qui nous a amenés à abandonner. Nous voguions à 30 nœuds et l'étrave formait deux belles vagues. Philippe, qui régulait la force du vent dans le spi en veillant à le dégonfler dans les rafales, eut alors l'idée de prendre ce spectacle en photo. Il donna l'écoute de spi (la ficelle qui règle la voile) à Patrick et sortit son appareil photo qu'il colla sur ses lunettes. Mais Patrick, qui n'avait pas pris le rythme du bateau, oublia dans une rafale de relâcher l'écoute et nous "partîmes au tapis" (le bateau se coucha brutalement, entraîné par son spi, et se mit en travers de sa route - NDLR). Philippe fut projeté sur le pont et écrasa son verre de lunettes sur son appareil photo : le bateau fut transformé en étal de boucher, le pont couvert de sang. Abandon et retour au port en urgence avec départ de Philippe en ambulance pour VANNES et vingt points de suture autour de l'œil !

☞ Suite page suivante

Michel MARAVAL et ses coéquipiers ne sont pas hommes à baisser les bras : la preuve...

L'année suivante, la Caisse d'Épargne de Bretagne avait constitué une flotte de "Sun Fast 36" en partenariat avec le chantier Jeanneau. Le premier jour de régates, l'avis de tempête en cours ne conduisit pas les organisateurs à annuler la sortie. J'étais à la barre sous grand voile réduite et sans voile d'avant dans l'attente du départ. Le vent monta brutalement à 60 nœuds (110 km/h) avec de la grêle dans une mer de vagues croisées. Déséquilibré, je me retrouvai assommé en tombant dans le fond du bateau. Le voilier passa sur sa barre et l'équipage se retrouva les pieds dans l'eau. Nous rentrâmes au port et Philippe, qui connaissait désormais le chemin (!) me conduisit aux urgences de VANNES où je restai 24 h en observation après quelques points de suture !



1995 fut la dernière année de ce challenge organisé par la Caisse d'Épargne de Bretagne. Et là, nous avons brillé dans la course de nuit (une centaine de milles nautiques, soit près de 200 km). Lors du départ, nous fûmes les seuls à voir que le courant rendait le départ favorable à la bouée, ce qui nous permit de croiser la flotte 100 mètres devant : succès fou, les hélicoptères et bateaux de presse "accourant" pour immortaliser notre exploit ! Puis, la plupart des 150 voiliers nous rattrapèrent petit à petit mais nous avions un nouveau coup à jouer... Le parcours consistait à faire le tour de HOUAT et HOËDIC, puis d'aller "virer une bouée" devant LE CROISIC avant de rentrer à la TRINITÉ-SUR-MER. Nous avions à bord des cartes de courant détaillées heure par heure et il semblait plus avantageux de se laisser porter par le courant jusqu'à la renverse qui allait nous ramener vers l'arrivée. Bon choix puisque le gros de la flotte se trouva ralenti par un courant contraire. Nous passâmes la ligne d'arrivée en 7^{ème} position derrière de rares voiliers qui avaient pris la même option que nous : le port de LA TRINITÉ-SUR-MER était étrangement vide de bateaux, on n'en croyait pas nos yeux !

J'ai fait par la suite des challenges ASCEF quand j'étais à la Caisse Nationale mais là, c'est une autre histoire... Si certains d'entre vous veulent naviguer, "Espace Croisière Franche-Comté" existe toujours et son programme se trouve sur le site www.ecfc.fr.

Que sont-ils devenus ?

Nous n'avons, hélas, pas assez de place pour décrire ce que chacun d'eux est devenu, mais sachez seulement qu'ils sont encore tous bien vivants et qu'ils ont également quitté la Caisse d'Épargne pour suivre des chemins différents mais avec toujours au cœur l'amour de la voile (l'un d'eux a même acquis un voilier !)

Michel MARAVAL
michel.maraval@sfr.fr

Parlons chiffres

15,38%

C'est le taux d'augmentation des droits de garde sur les Comptes-Titres à la C.E.B.F.C. avec un prélèvement trimestriel depuis avril. L'aviez-vous remarqué ? Présenté ainsi, c'est plus indolore...

Agenda

01/07/2021 : Augmentation de 0,69% de la retraite C.G.P. dite "de maintien de droits".

16 au 18/09/2021 : Assises N^{ales} au HAVRE (76).

07/10/2021 : Assemblée G^{ale} de notre Fédération régionale à St JEAN-DE-LOSNE (21)

NB : Bien entendu, ces manifestations restent subordonnées à l'évolution de la situation sanitaire.

Infos pratiques

Après plusieurs mois de travaux suite au piratage dont il a été victime en 2020, le site de la F.N.R.C.E. est de nouveau en ligne. Pour y accéder, vous devrez recréer votre compte. Pour vous aider, un petit guide est joint au message d'envoi de cette lettre d'information.

👉 www.fnrce.fr

Situé à quelques kilomètres de PONTARLIER, le Château de JOUX est le gardien historique d'une route vers la Suisse.

Château médiéval, prison, fort militaire, il a donc été transformé de nombreuses fois mais a conservé ses bâtiments médiévaux. C'est l'un des rares châteaux Comtois de ce type.

Haut lieu d'histoire et d'architecture militaire, le Château de JOUX est un monument emblématique de la Franche-Comté. Situé à 5 km de PONTARLIER et à 15 km de la frontière suisse, le château domine d'une centaine de mètres le passage de la Cluse, étroit passage naturel qui permet de traverser le Massif du Jura. Cette voie militaire et commerciale relie les routes de Champagne, de Flandres et de Haute-Saône à l'Italie et à la Suisse.

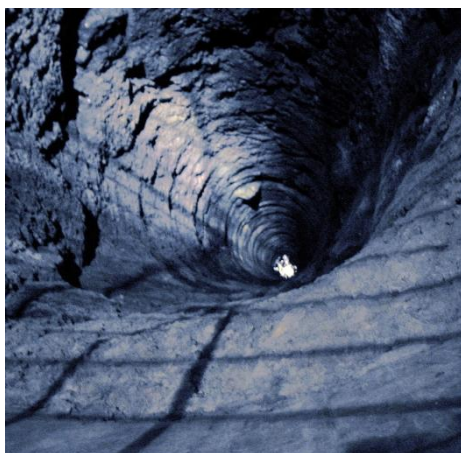


Forteresse militaire, JOUX est le seul exemple en France représentatif de l'évolution de l'architecture militaire sur 1.000 ans. Au cours de ces 10 siècles, le château de JOUX fut sans cesse agrandi, remanié, renforcé pour faire face aux progrès de l'art de la guerre et de l'artillerie.



Des sires de JOUX au roi de France en passant par les ducs de Bourgogne et la couronne espagnole, le château de JOUX eut d'illustres propriétaires qui le façonnèrent en fonction de leur besoins.

L'enfermement et la mort de Toussaint LOUVERTURE au Château de JOUX, ont rapidement positionné le site comme un haut lieu de la mémoire de la lutte pour l'abolition de l'esclavage. Depuis le 19^{ème} siècle, la cellule de Toussaint LOUVERTURE est visitée et nombreux sont ceux qui viennent s'y recueillir.



N'hésitez pas à rencontrer ces 10 siècles d'Histoire et à vous laisser saisir par l'émotion devant les légendes médiévales de Berthe de JOUX ou encore de Loïse de JOUX. Admirez ce puits énorme qui transperce 100 mètres de montagne et songez aux humains (prisonniers enfermés) qui le creusèrent au péril de leur vie. Vous avez dit confinement ?...

Texte et photos : Pierre-Jean DUDOUX

Au cœur de la Bourgogne, le Morvan a conservé les traces d'un passé très, très lointain...

Bibracte est fondée à la fin du II^{ème} siècle avant notre ère au sommet du mont Beuvray, par le peuple Éduen ("le plus puissant des Gaules", selon Jules CÉSAR !) qui en fait sa capitale en ce lieu carrefour entre les voies de communication du Rhône et de la Loire. Occupée pendant un siècle, cette ville fortifiée gauloise est l'une des mieux préservées, avec ses remparts et ses quartiers s'étendant sur 200 ha.

Dès sa fondation, Bibracte est entouré d'une fortification continue de 7 km, bientôt resserrée à 5 km. Le trait le plus marquant est le contraste entre une architecture de bois et de terre dans la tradition gauloise, et une autre à base de pierres d'origine méditerranéenne qui apparaît peu après la conquête de la Gaule par CÉSAR, lorsqu'elle est adoptée par les aristocrates Éduens. Mais cette dernière ne détrône jamais la première. À la fin du I^{er} siècle avant J.-C., se côtoyaient ainsi de vastes demeures à la romaine, en pierre et avec un toit surbaissé en tuiles, et des maisons à pans de bois et toitures pentues recouvertes de chaume ou de bardeaux.



Bibracte et le Mont Beuvray

Bibracte était aussi un centre économique actif où étaient consommées et échangées des denrées issues du commerce (dont de grandes quantités de vin italien) et toute la gamme des objets fabriqués par les nombreux ateliers de la ville.

Bibracte eut une brève existence. Sa population s'y installe en l'espace de deux ou trois décennies. À son apogée, vers 20 avant notre ère, on estime qu'elle abritait entre 5 et 10.000 habitants. Bibracte se vide à la charnière du passage à l'ère chrétienne.



Sur le site de Bibracte, les tessons d'amphores sont si nombreux que la consommation du vin semble s'être infiltrée dans toutes les couches de la population. À l'époque, la Gaule est le principal débouché pour le vin romain. À l'exclusion des vignobles installés sur la côte méditerranéenne pour la consommation locale, les Gaulois n'ont commencé à produire du vin en abondance qu'après la conquête romaine (52 avant J.-C.). Véritable *Eldorado*, la Gaule a cédé à Rome de l'or et de l'argent en énormes quantités pour étancher sa soif.

Cette richesse a été en grande partie accaparée par le fisc (déjà !) grâce à des taxes sur les importations. En Gaule Transalpine, cette taxe s'élevait jusqu'à six deniers d'argent par amphore, le double du prix payé à Rome. En y ajoutant le prix du transport maritime et terrestre, cela revenait à multiplier par 4 ou 5 le prix du vin pour le consommateur gaulois !

Cette source de richesse a permis à Rome d'entretenir une armée de plus en plus puissante que CÉSAR retourna un jour contre la Gaule. Il n'est donc pas exagéré de dire que les Gaulois ont payé le vin romain de leur liberté.

Une visite de Bibracte s'impose ! Je ne peux que vous recommander celle que j'ai faite, agrémentée du repas gaulois qui vous mettra dans l'ambiance de l'époque. J'ai ainsi pu déguster :

- La salade de légumes secs,
- L'échine de cochon au foin, sauce aigre-douce à la myrtille,
- La tourte de chénopode au bœuf,
- Le fromage blanc,
- Et pour finir (ouf !), les Cerveisines aux merises, noisettes et myrtilles.

Un repas on ne peut plus roboratif qui, certes, n'aurait peut-être pas comblé l'estomac d'Obélix mais que je qualifierais d'exceptionnel ! Quant au vin romain, les amphores étaient vides et, de toute façon, il aurait été un peu trop vieux...



Pour en savoir plus

Dès la Renaissance, les érudits s'interrogent sur l'emplacement de Bibracte. On hésite entre le mont Beuvray et Autun. Le vicomte d'Aboville, propriétaire du mont Beuvray, y ouvre les premiers sondages en 1864.

Retrouvez Bibracte, ses paysages et ses vestiges, à la page web suivante : <http://www.bibracte.fr>

Texte et photos : Jean-Pierre PETIT
jean.pierre.petit@icloud.com

Ils nous ont rejoints

Bienvenue à nos nouveaux adhérents* !

- Gilles CAILLET (21)
- Isabelle PIQUARD (25)
- Michel MARAVAL (56)

* depuis notre précédente édition

Ne les oublions pas*

- Christophe PERNIN, décédé le 01/04/2021

* Cette rubrique ne recense que les décès qui nous ont été signalés depuis notre précédente édition, elle est donc potentiellement non exhaustive.

Cette lettre d'information est la vôtre !

Vous souhaitez réagir à un article, faire part d'une idée, d'une réflexion, émettre une suggestion, partager un point de vue, soumettre une question, rédiger un texte, présenter un travail créatif (poème, photo, dessin...) ? N'hésitez pas à nous l'adresser (cf. coordonnées en bas de page). Vous contribuerez ainsi à faire vivre cette lettre d'information !

✍ Dans notre prochaine édition, nous consacrerons une page aux anecdotes en tous genres que vous avez connues au temps où vous étiez "au guichet". Partagez vos souvenirs avec tous les lecteurs !

Contact : roger.chene@outlook.com ou 06 76 92 42 74

La vie de la "Fédé"

Participation de Michel MAUFFREY, Vice-président de notre Fédération régionale, à l'A.G. de B.P.C.E. Mutuelle le 16/06 (en vision conférence).

Près de la moitié (47% en avril, 42% en mai) des destinataires d'une carte d'anniversaire envoyée à nos adhérents ont eu la gentillesse de nous remercier (par mail ou téléphone) de cette attention. Raison de plus pour continuer ! Merci à tous.

Notre Fédération régionale est à l'honneur dans le n° d'"Infos Retraités" que vous avez reçu récemment, et ce sous la plume de notre Président !

Le saviez-vous ?

Le Duc de Bourgogne est sauvé !

The Duke of Burgundy est un film sorti en 2014 mais c'est aussi un titre de noblesse attribué par les Anglais à... un petit papillon brun à taches blanches. Pour le lépidoptériste, c'est une espèce remarquable car seule représentante du genre en Europe. En France, elle est commune mais pas très facile à voir.

Pour les Anglais, *the Duke of Burgundy* est un de leurs papillons chéris qu'ils ont sauvé d'une extinction certaine. Les Anglais nous surprendront toujours !

Source : Jean-Pierre PETIT



Traits d'humour



Source : previssima.fr

À vous de jouer !

Quelle a été la 1^{ère} Caisse d'Épargne créée en Bourgogne ?

Mâcon, en 1832

En quelle année a été acquis l'Hôtel de la Caisse d'Épargne de BESANÇON, rue de la Préfecture ?

En 1869, ou aux enchères lors d'une succession



Prochaine parution : Oct. 2021

Lettre d'information de la Fédération des Retraités Caisse d'Épargne - Région Bourgogne - Franche Comté.

Responsable publication : Michel OUTREY - Le Frahy - 70440 SERVANCE

Courriel : michel.outrey@laposte.net

Diffusion aux adhérents de la F.N.R.C.E. - Région B.F.C.

Ont participé à ce n° : Roger CHÊNE, Michel MARAVAL, Michel OUTREY, Jean-Pierre PETIT.

Mise en page : Roger CHÊNE.

Photos : Michel MARAVAL, Jean-Pierre PETIT.